

# **ASSOCIATION des USAGERS des TRANSPORTS de l'île de Ré (AUTIR)**

## **Avis pour l'élaboration du P.A.D.D du PLUi.**

Cet avis se base sur le document de restitution des réunions thématiques le jeudi 8 décembre

### ***Slide 20 Economie Tourisme***

La plupart des résidents secondaires sont aussi des touristes ce qui nécessite de définir un service renforcé de transports en commun en moyenne saison. Les liaisons maritimes à concevoir ont bien évidemment un rôle touristique pour permettre leur venue sur l'île mais elles doivent aussi s'adresser aux touristes qui veulent visiter La Rochelle en profitant de leur séjour sur l'île ; il faudrait également étudier une liaison Vendée-île de Ré en saison. En période touristique envisager des navettes nocturnes gérées par des opérateurs privés. Réaliser un véritable service moderne d'information des moyens de se déplacer en temps réel (Internet, Smartphone).

### ***Slide 29 Equipements et services aux personnes âgées.***

Concevoir un transport à la demande performant pour leurs besoins en termes de convivialité et d'horaires.

### ***Slide 30 Equipements sportifs.***

Prévoir un réseau de transport (autobus et liaison cyclable) desservant tous les équipements sportifs importants.

### ***Slide 33 Déplacements alternatifs à la voiture.***

Envisager la liaison maritime comme utile aussi pour les rhétais qui vont au centre de La Rochelle (au départ de St Martin ou d'Ars ?) et qui ne seraient pas obligés d'utiliser leur voiture particulière. Distribuer l'information de l'offre estivale de transport alternatif à la voiture particulière à toutes les résidences secondaires (qui représentent plus de la moitié de la fréquentation estivale) et aux usagers de la voiture particulière.

### ***Slides 34 et 35 Déplacements en transport en commun***

Demander fortement un pôle multimodal sur le continent avec un parking de dissuasion pour contenir, voire diminuer, l'afflux des véhicules particuliers. Améliorer aussi l'offre en transport collectif en basse (pour les permanents) et moyenne saison (pour les temporaires). Avoir, à terme, un transport collectif intégralement en site propre entre La Rochelle et un pôle d'échanges multimodal sur l'île (pôle à situer au nord est de Rivedoux-Plage). Cette étude d'un tracé de futur site propre pour transports collectifs entre l'île et la Rochelle doit être lancée rapidement.

### ***Slide 36 Déplacements Réseau routier.***

Réaliser des aménagements de voiries pour apporter de réelles mesures de priorité des autobus aux endroits congestionnés (prendre l'avis des chauffeurs).

### ***Slide 37 Déplacements pont de Ré.***

Les résidents permanents rhétais (qui représentent d'ailleurs plus de la moitié des usagers) devraient payer une redevance par passage (d'un montant faible) pour leur quote-part de l'exploitation et l'entretien du pont. Cette contribution payée pourrait également leur donner le droit d'utiliser gratuitement les transports collectifs.

Résorber les points noirs au niveau de la porte d'entrée et de sortie de l'île pour les véhicules prioritaires (bus et sécurité), mais en traitant les deux têtes de pont dans les deux sens, y compris dans Rivedoux (il n'y a pas de saturation sur le pont mais en amont à Rivedoux ou au péage).

Informez en amont des saturations prévisibles en entrée et sortie de l'île.

Demandez fortement un pôle multimodal sur le continent avec un parking de dissuasion pour contenir, voire diminuer, l'afflux des véhicules particuliers.

### ***Slide 38 Déplacements à vélo.***

Il faut organiser un réseau fonctionnel de liaisons cyclables (et donc desservir des zones de commerces et d'activités) et développer de nouveaux itinéraires pour améliorer le réseau cyclable (sans oublier de traiter les manques de capacité et les itinéraires interrompus).

En règle générale essayer de minimiser les conflits d'usage avec les véhicules et les piétons, et ne pas hésiter à sécuriser par des passages souterrains les points importants de conflits (vélo /voiture)

Améliorer l'entretien régulier du réseau cyclable.

Aboutir (avec le concours des loueurs groupés) à un système Vélib permettant un accès à la location 24h sur 24h et penser à l'incitation au vélo à assistance électrique.

Il faut que l'observatoire cyclable préconisé traite de l'accidentologie des deux-roues.

### ***Slide 38 Déplacements Recharge électrique.***

Etudier l'éventualité d'une incitation financière exceptionnelle pour l'achat de véhicules électriques par les résidents et entreprises de l'île. Cela permettrait de lancer les véhicules électriques sur l'île avec un effet boule de neige. On pourrait aussi proposer des places de parking gratuites, des bornes ainsi qu'un tarif réduit pour le passage du pont.

Rédacteur : Michel TERRASSON